



TAXE D'APPRENTISSAGE 2020 - FORMULAIRE DE VERSEMENT

Vous avez choisi de soutenir **ER2C de Toulouse** et nous vous en remercions vivement. Pour pouvoir vous envoyer votre reçu libérateur justifiant de votre versement, merci de nous retourner ce formulaire complété par mail à er2c@er2c-mip.com

Votre entreprise :

Raison sociale :

Adresse :

SIRET :

Nom et prénom du contact :

Fonction :

Tél. : - Port. :

Adresse mail :

Date, Signature et Tampon de l'entreprise :

Bénéficiaire de la fraction des 13% :

Nom de l'École : **ÉCOLE REGIONALE DE LA 2EME CHANCE de Toulouse**

Adresse : **57, allée de Bellefontaine – BP 13589
31035 TOULOUSE Cedex 1**

UAI : **0312816T**

Contact : **Madame Sarah DEGOVE – Tél. : 06 88 75 46 87**

Au titre du financement des formations initiales technologiques et professionnelles hors apprentissage* :

Montant : €

Règlement par Chèque

À l'ordre de : Assoc. Ecole Régionale de la 2^{ème} Chance

Règlement par Virement bancaire

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0124 5179 224
BIC : CCOPFRPPXXX

Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

En 2019, les Écoles de la 2e Chance (E2C) pouvaient percevoir la taxe d'apprentissage par dérogation au Hors-Quota. À partir de 2020, la taxe d'apprentissage est composée de deux parts. Le solde de la taxe d'apprentissage est destiné à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur et peut être versé à l'École de la 2e Chance.



Association École Régionale de la 2^{ème} Chance de Toulouse et Rodez Agglomération

Code APE : 8559A - Organisme de formation n° 73-31-04155-31

Siège : 57, allée de Bellefontaine - BP 13589 - 31035 TOULOUSE Cedex 1 – Tél. : 05 34 63 79 80 - SIRET 449 908 581 00027

Mail : er2c@er2c-mip.com - Site internet : www.er2c-mip.com

Site : 11, rue du Camp Franc - 12850 ONET-LE-CHATEAU - Tél. : 05 65 89 20 31 - SIRET : 449 908 581 00035

Mail : e2crodezagglo@er2c-mip.com - Site internet : www.er2c-mip.com